

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 2 octobre 2017 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :           Monsieur Denis Santerre, maire  
                                  Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1  
                                  Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2  
                                  Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3  
                                  Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
                                  Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5  
                                  Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6 (arrivée à 20 h 03)

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2017 (C.M. 176.4)
  - 6.2. Augmentation de l'emprunt temporaire en lien avec le règlement d'emprunt numéro 2017-02 (pavage)
  - 6.3. Déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
  - 8.1. Travaux de débroussaillage en bordure du 4<sup>e</sup> Rang Ouest
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Régie intermunicipale de l'Énergie BSL – Répartition des redevances anticipées
  - 10.2. Demande d'aide financière pour le projet de serre communautaire
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Personnel pour l'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale
  - 11.2. Travaux complémentaires à la réfection de la cuisine au centre communautaire (prise électrique)
  - 11.3. Approbation du 3<sup>e</sup> budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
  - 11.4. Nomination d'un représentant municipal au sein du Comité de concertation relatif au projet de regroupement des offices d'habitation de Saint-Ulric, Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer
  - 11.5. OMH – Demande d'acquisition de deux (2) défibrillateurs externes automatisés
  - 11.6. Madame Éliane Ouellet – Demande de stationnement à la Villa Notre-Dame
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Projet pilote pour un service d'animation en période scolaire
  - 13.2. Saint-Gabriel-de-Rimouski – Bureaux administratifs de la nouvelle Société d'exploitation des ressources
  - 13.3. La Gigogne – Municipalité alliée contre la violence conjugale
  - 13.4. Groupe environnemental Uni-Vert – Projet de réhabilitation du milieu côtier de Baie-des-Sables
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

**2017-176      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 2 octobre 2017 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 3. Approbation du procès-verbal

#### 2017-177 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 11 septembre dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 11 septembre 2017 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 4. Présentation et adoption des comptes

La conseillère au siège #6, Madame Sylvie Bouffard, arrive et prend son siège à 20 h 03.

#### 2017-178 APPROBATION DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2017

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de septembre 2017;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 septembre 2017 :

Liste des comptes à payer	65 938.83	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés et chèques #)	884.71	\$
Liste des salaires nets payés (paiements directs #500088 au #500111)	14 721.50	\$
<b>Total des comptes au 30 septembre 2017</b>	<b>81 545.04</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### ***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.

### 5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

#### 6.1 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2017 (C.M. 176.4)

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, dépose conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, l'état des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 août 2017.

#### 6.2 Augmentation de l'emprunt temporaire en lien avec le règlement d'emprunt numéro 2017-02 (pavage)

**2017-179**      **EMPRUNT TEMPORAIRE AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI-EST DE LA MITIS**

Considérant la résolution #2011-211 relative à l'ouverture d'un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis au montant autorisé de 250 000 \$;

Considérant qu'il a lieu de financer temporairement les dépenses effectuées en vertu du *Règlement numéro 2017-02 décrétant une dépense et un emprunt de 654 500\$ pour des travaux de pavage sur une partie du 4<sup>e</sup> Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière*;

Considérant que le financement permanent de ces travaux se fera dans les prochains mois;

Considérant l'article 1093 du *Code municipal du Québec* relatif aux emprunts temporaires ;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'augmenter provisoirement l'emprunt temporaire (807201-MC4) auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis afin de permettre un montant maximal autorisé de 700 000\$ afin de couvrir le paiement total des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt numéro 2017-02 et en attendant les versements dans les prochains mois de l'aide financière dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018)*. Le taux d'intérêt sera préférentiel lorsque l'emprunt temporaire sera utilisé.

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, et/ou le maire, Monsieur Denis Santerre, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette résolution auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*6.3 Déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées*

**2017-180**      **DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DE L'ACCÈS À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la prochaine saison hivernale en vertu de la résolution #2017-158;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- « Entreprises Gilles Fournier enr. » au montant de 1 550 \$ plus les taxes;
- « Entreprise Daniel Duchaine » au montant de 3 000 \$ plus les taxes.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de retenir la soumission de « Entreprises Gilles Fournier enr. » au montant forfaitaire de 1 550 \$ plus les taxes pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2017-2018. Afin de mieux identifier le responsable d'éventuels dommages, une inspection des lieux sera faite avant l'hiver avec l'entrepreneur afin de constater l'état actuel des bâtiments et des clôtures. Des photos seront également prises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*8.1 Travaux de débroussaillage en bordure du 4<sup>e</sup> Rang Ouest*

**2017-181**      **TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE EN BORDURE DES CHEMINS MUNICIPAUX**

Considérant qu'il a lieu de poursuivre les travaux de débroussaillage en bordure des chemins municipaux réalisés en vertu des résolutions #2016-075 et #2016-124;

Considérant les crédits budgétaire disponibles à l'entretien du réseau routier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à poursuivre les travaux de débroussaillage en bordure des chemins municipaux par « Entreprise Daniel Duchaine » au tarif horaire de 85\$. Le coût de ces travaux ne devra pas excéder 2 040\$ avant les taxes (24 heures de travaux). Ces travaux seront principalement réalisés dans le 4<sup>e</sup> Rang Ouest et se feront sous la supervision du directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.1 Régie intermunicipale de l'Énergie BSL – Répartition des redevances anticipées*

Le maire informe les gens présents des redevances anticipées pour la municipalité dans la participation à la Régie intermunicipale de l'Énergie BSL (parc éolien).

#### *10.2 Demande d'aide financière pour le projet de serre communautaire*

### **2017-182 PARRAINAGE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'UNE SERRE COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DE SC JOHNSON**

Considérant que le comité porteur du projet de serre communautaire désire présenter plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre de nombreux programmes afin de compléter le montage financier de leur projet;

Considérant que la municipalité a adopté son *Plan de développement local 2015-2019* et sa politique des aînés *2015-2018* ayant, parmi ses objectifs, d'encourager la tenue d'activités favorisant le sentiment d'appartenance et la création de réseaux d'entraide;

Considérant que l'aménagement d'un jardin communautaire intergénérationnel au cœur du village est un moyen de répondre à cet objectif;

Considérant que ce projet ne pourra être réalisé sans l'obtention d'aides financières substantielles;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter de parrainer le projet et d'autoriser la préparation et la présentation d'une quatrième demande d'aide financière pour l'aménagement d'une serre communautaire dans le cadre de *l'Équipe de valorisation de la communauté* de SC Johnson.

Que les travaux soient réalisés selon les modalités du programme d'aide financière;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soit autorisé à agir pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables dans le cadre de ce projet, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution;

Que Madame Maggie Beaulieu-Pelletier, soit autorisée à agir à titre de personne-ressource dans le cadre de ce projet, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à faire rapport au conseil municipal et à la direction au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.1 Personnel pour l'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale*

Le conseiller au siège #2, Monsieur Dany Fortin, s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter conformément à l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

### **2017-183 OUVERTURE DU POSTE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LA SAISON HIVERNALE 2017-2018**

Considérant qu'il a lieu de combler le poste de préposé à l'entretien du centre communautaire pour la prochaine saison hivernale, lequel est laissé vacant par Madame Chantal Ouellet;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à ouvrir le poste de préposé à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire selon les conditions suivantes :

- L'offre d'emploi est rédigée selon la description de tâche du préposé à l'entretien du centre communautaire établie par la politique salariale de la municipalité et se résume comme suit :
  - Ouvrir le centre communautaire selon l'horaire établi par le conseil municipal;
  - Voir au chauffage des lieux (chauffage au bois);
  - Faire l'entretien ménager complet de l'intérieur du centre communautaire (2 étages);
  - Déneiger la galerie, la rampe d'accès et les marches;
  - Sortir les vidanges et préparer les bacs pour la collecte des ordures et de la récupération;
  - Voir à la sécurité des lieux et au bien-être des usagers;
  - Assurer la surveillance des lieux et le respect des équipements;
  - Opérer la cantine (à ses frais et bénéfices);
  - Collaborer à l'organisation d'activités;
  - Effectuer toute autre tâche connexe.
- Le poste est à temps partiel et saisonnier (20 heures par semaine);
- La durée de l'emploi est de 15 semaines soit du 3 décembre 2017 au 17 mars 2018 inclusivement;
- Le taux horaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur (classe 9, salaire variant de 11,25 \$ à 14,01 \$);
- Le poste sera ouvert aux candidatures par la diffusion d'un publipostage distribué sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables;
- L'offre d'emploi sera également inscrite sur le site Internet d'Emploi Québec et de la municipalité;
- Une même personne pourra occuper le poste d'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale afin d'obtenir un poste à temps plein et saisonnier (40 heures par semaine);
- La réception des offres de service et des curriculum vitae se fera jusqu'au 23 octobre 2017.

L'offre d'emploi telle que préparée et remis aux membres du conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier est acceptée.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à rencontrer les candidats au besoin et à formuler une recommandation d'embauche au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) ayant voté.

#### **2017-184      OUVERTURE DU POSTE À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE MUNICIPALE POUR LA SAISON HIVERNALE 2017-2018**

Considérant qu'il a lieu de combler le poste de préposé à l'entretien de la patinoire municipale pour la prochaine saison hivernale, lequel est laissé vacant par Madame Chantal Ouellet;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'ouvrir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire municipale selon les conditions suivantes :

- L'offre d'emploi est rédigée selon la description de tâches du préposé à l'entretien de la patinoire municipale établie par la politique salariale de la municipalité et se résume comme suit :
  - Faire la glace et l'entretenir pour qu'elle soit prête pour les heures d'ouverture du centre communautaire;
  - Déneiger la patinoire et les abris des joueurs (les gradins au besoin);
  - Faire les lignes de surface de jeux (au besoin seulement);
  - Installer les buts (faire les trous);
  - Déneiger l'accès à la patinoire et à l'édifice;

- Opérer un tracteur avec son équipement;
  - Effectuer toute autre tâche connexe.
- Le poste est à temps partiel et saisonnier (20 heures par semaine);
  - La durée de l'emploi est de 15 semaines soit du 3 décembre 2017 au 17 mars 2018 inclusivement;
  - Le taux horaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur (classe 9, salaire variant de 11,25 \$ à 14,01 \$);
  - Le poste sera ouvert aux candidatures par la diffusion d'un publipostage distribué sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables;
  - L'offre d'emploi sera également inscrite sur le site Internet d'Emploi Québec et de la municipalité;
  - Une même personne pourra occuper le poste d'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale afin d'obtenir un poste à temps plein et saisonnier (40 heures par semaine);
  - La réception des offres de service et des curriculum vitae se fera jusqu'au 23 octobre 2017.

L'offre d'emploi telle que préparée et remis aux membres du conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier est acceptée.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à rencontrer les candidats au besoin et à formuler une recommandation d'embauche au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) ayant votés.

#### *11.2 Travaux complémentaires à la réfection de la cuisine au centre communautaire (prise électrique)*

#### **2017-185      INSTALLATION D'UNE PRISE ÉLECTRIQUE DE 240 VOLTS DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

Considérant que le Comité des 50 ans et plus organise des brunchs à tous les 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois au centre communautaire;

Considérant que les membres du comité demandent l'installation d'une prise électrique de 240 volts pour alimenter un grille-pain rotatif commercial dans la salle communautaire;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser l'installation d'une prise électrique de 240 volts dans la salle au centre communautaire par « Construction Gides April inc. » au montant de 810,20\$ plus les taxes. Ces travaux supplémentaires seront intégrés au projet de réfection de la cuisine au centre communautaire en vertu de la résolution #2017-167.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.3 Approbation du 3<sup>e</sup> budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables*

#### **2017-186      APPROBATION DU 3<sup>E</sup> BUDGET RÉVISÉ 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

Considérant que la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* a révisé en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 le budget de l'année financière 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'accepter le 3<sup>e</sup> budget révisé 2017 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 12 698 \$ (12 629 \$ pour les budgets révisés précédents) au lieu d'un montant initial de 9 999 \$. Cette révision budgétaire tient compte du refinancement de l'hypothèque et/ou du financement à long terme de travaux de rénovation, d'amélioration ou de modification capitalisables (RAM-C).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*11.4. Nomination d'un représentant municipal au sein du Comité de concertation relatif au projet de regroupement des offices d'habitation de Saint-Ulric, Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer*

**2017-187 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE CONCERTATION RELATIF AU PROJET DE REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DE SAINT-ULRIC, BAIE-DES-SABLES ET DE MÉTIS-SUR-MER**

Considérant la décision du gouvernement du Québec de restructurer les offices d'habitation du Québec dans le but d'en diminuer le nombre;

Considérant que la Société d'habitation du Québec propose que les intervenants du milieu nomment des représentants pour former un comité de concertation constitué de représentants municipaux, d'administrateurs d'offices d'habitation et de locataires;

Considérant l'opportunité de proposer à la Société d'habitation du Québec une structure adaptée à la réalité du milieu tenant compte des distances entre les municipalités et des besoins de la clientèle desservit;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de nommer Monsieur Denis Santerre comme représentant du conseil municipal de Baie-des-Sables au sein du comité de concertation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*11.5 OMH – Demande d'acquisition de deux (2) défibrillateurs externes automatisés*

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables dans sa résolution #2017-71 demande à la municipalité d'étudier la possibilité de faire l'acquisition de deux (2) défibrillateurs externes automatisés et de les mettre disponibles aux secouristes à l'entrée de la Résidence des Sables et du Dépanneur chez B. Des démarches sont actuellement faites au sein de la MRC de La Matanie pour des achats regroupés.

*11.6 Madame Éliane Ouellet – Demande de stationnement à la Villa Notre-Dame*

**2017-188 MADAME ÉLIANE OUELLET – DEMANDE DE STATIONNEMENT À LA VILLA NOTRE-DAME**

Considérant que Madame Éliane Ouellet, locataire à la Villa Notre-Dame, demande l'aménagement d'un stationnement pour sa voiture le long de la rue de l'Église;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'aviser par lettre Madame Éliane Ouellet que la Municipalité de Baie-des-Sables n'est pas en mesure de donner suite à sa demande et qu'elle devra respecter le chapitre 9 concernant le stationnement, la circulation et le déneigement du *Règlement numéro 2016-08 sur la qualité de vie*, particulièrement l'interdiction du stationnement de nuit en période hivernale sur un chemin public. La municipalité ne pourra être tenue responsable des bris sur un véhicule mal stationné lors des travaux de déneigement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*12. Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

*13. Divers*

*13.1 Projet pilote pour un service d'animation en période scolaire*

**2017-189 PRÊT D'UN LOCAL POUR LE PROJET PILOTE D'UN SERVICE D'ANIMATION EN PÉRIODE SCOLAIRE**

Considérant que dans une lettre datée du 24 septembre 2017, les membres du comité de démarrage du service d'animation désirent obtenir un local afin de mettre en place leur projet;

Considérant que les membres sont Mesdames Isabelle Dugas, Madgie Coll et Jessica Santerre;

Considérant qu'une personne de confiance intéressée à prendre soin des enfants a été trouvée;

Considérant que les plages horaires du service d'animation seraient du lundi au vendredi de 7h00 à 8h30 et de 15h30 à 18h00;

Considérant que le service serait structuré avec un relevé des présences, des fiches santé et des reçus pour les parents;

Considérant que la personne responsable du service d'animation s'engagerait à assurer la propreté des lieux;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu de mettre à la disposition de ce comité de démarrage le local des jeunes au sous-sol du centre communautaire afin d'implanter leur service d'animation auprès des jeunes. Le contrat de location devra être signé par un membre de ce comité et le local leur sera fourni gratuitement pour l'année scolaire 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*13.2 Saint-Gabriel-de-Rimouski – Bureaux administratifs de la nouvelle Société d'exploitation des ressources*

**2017-190      MAINTIEN DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES À SAINT-GABRIEL DE RIMOUSKI**

Considérant la fusion évidente des Sociétés d'exploitation de La Mitis et de La Neigette permettant des économies administratives;

Considérant la vocation agroforestière de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

Considérant que les bureaux actuels sont bien situés géographiquement pour couvrir la forêt privée et publique;

Considérant que la qualité, la quantité et la disponibilité des locaux répondent aux besoins d'une fusion tout en étant des plus économiques;

Considérant une augmentation inévitable des frais de déplacement des techniciens dû au fait d'un potentiel changement du point d'attache des locaux versus le territoire à couvrir;

Considérant que l'ensemble des municipalités du Bas-Saint-Laurent s'associe au principe d'occupation dynamique du territoire du MAMOT et des valeurs qui en découlent;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'appuyer la Municipalité Saint-Gabriel-de-Rimouski dans ses démarches en vue de maintenir les bureaux administratifs de la nouvelle Société d'exploitation des ressources sur leur territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*13.3 La Gigogne – Municipalité alliée contre la violence conjugale*

**2017-191      MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu de proclamer Baie-des-Sables à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *13.4 Groupe environnemental Uni-Vert – Projet de réhabilitation du milieu côtier de Baie-des-Sables*

#### **2017-192    APPUI AU PROJET DE RÉHABILITATION DU MILIEU CÔTIER DE BAIE-DES-SABLES (GÉNIE VÉGÉTAL) DU GROUPE ENVIRONNEMENTAL UNI-VERT**

Considérant que le Groupe environnemental Uni-Vert de la région de Matane désire réaliser des travaux de génie végétal afin de stabiliser les berges et de restaurer les habitats côtiers sur le territoire de Baie-des-Sables;

Considérant que ce projet consiste à compléter des projets semblables qui avaient été réalisés ces dernières années sur le territoire de la MRC de La Matanie;

Considérant que le promoteur désire compléter le financement du projet avec l'aide du *Programme Interactions communautaires (PIC)* d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC);

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'appuyer le Groupe environnemental Uni-Vert de la région de Matane dans ses démarches de financement auprès du *Programme interactions communautaire* pour son projet de réhabilitation du milieu côtier de Baie-des-Sables (génie végétal).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Les points suivants ont été soulevés par les élus :

- Règlements municipaux sur la propreté des immeubles;
- Travaux de débroussaillage dans le 3<sup>e</sup> Rang dans le secteur du cap de pierre.

#### *14. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Régie intermunicipale de l'Énergie BSL – Répartition des redevances anticipées;
- Activités lors des travaux de réfection de la cuisine au centre communautaire;

- Remplacement des lampes de rue (éclairage au DEL jaune);
- Enlèvement des bacs à déchets à l'entrée du quai;
- État de la chaussée de la route Lepage et de la traverse du Canadian National (CN);
- Impact de l'installation des bollards sur la rue de la Mer.

15. Levée de l'assemblée

**2017-193     LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion résolu de lever la séance à 20h55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Denis Santerre*  
*Maire*